



La Communauté de Communes du Bas-Armagnac recrute :

Un-e responsable des structures Péri- et Extrascolaires

Famille de métier :

Education, animation et jeunesse

Métier(s) :

Un-e responsable des structures Péri- et Extrascolaires

Descriptif de l'emploi :

L'agent assure la responsabilité du fonctionnement des structures péri et extra scolaires communautaires.

Missions :

- Gérer et superviser le fonctionnement des accueils de loisirs communautaires et des garderies sous l'autorité du Directeur Général des Services avec l'appui des services supports (RH, comptabilité, communication). Assurer une présence physique régulière auprès des structures et assurer l'interface au quotidien avec les autres services communautaires.
- Participation et accompagnement de la reprise en gestion de structures péri et extrascolaires déléguées à une association.
- Au-delà des missions opérationnelles liées au fonctionnement des structures péri et extrascolaires, l'agent travaillera de manière transversale avec les autres services communautaires afin d'assurer une cohérence entre les différentes actions conduites et les besoins du territoire : Petite Enfance, Jeunesse, Culture, ...

Profils demandés :

- Niveau BAC+3 / BAC+4 (filiale animation et/ou administrative)
- Expérience d'au moins 2 ans sur un poste de coordination ou de responsable de service
- Capacité à travailler en mode projet, en lien avec l'ensemble des services et les acteurs locaux,
- Aptitudes rédactionnelles et de synthèse,
- Esprit d'initiative, qualités relationnelles, ouverture d'esprit, écoute et force de proposition
- Sens de l'organisation et de la méthode
- Disponibilité et souplesse dans les horaires
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Maîtrise des logiciels Word, Excel, Powerpoint

Temps de travail :

Complet, 35h00 hebdomadaire. Statutaire par voie de mutation ou contractuel.

La rémunération sera selon la grille de la fonction publique territoriale, catégorie B.

Poste à pourvoir dès que possible.

Les candidatures sont à adresser à :
Communauté de Communes du Bas-Armagnac
Monsieur le Président
77, rue Nationale –BP 45
32110 NOGARO
ou par mail à : j.boschi@cc-basarmagnac.fr